



Peut on me retirer mon fils si je n'ai pas de travail?

Par **coralie2271**, le **21/01/2008** à **15:46**

j'étais en bts quand je suis tombée enceinte.j'élève seule mon fils de 11 mois.je n'ai pas de revenus autre que l'api et l'apl(pour mon appartement avec lui).le pere est parti et je ne lui demande pas de pension car ce serait compliqué.je souhaiterais attendre que mon fils aille a l'ecole pour que je suis puisse reprendre mon bts assistante de direction par alternance.je ne travaille pas car je n'aurais pas les moyens de payer une nourrice et mes recherches de travail de toute facon n'aboutissent pas.j'ai penser faire mon bts par correspondance mais c'est aussi tres honoreux.

y'a-t-il des risques qu'on me retire la garde de mon fils si je vis avec seulement l'api sans travail ni etudes?